

No 304
Octobre 1944

79-10-44
J.-Omer ASSELIN
Président du Comité exécutif de la ville
de Montréal



*Le foyer
familial
et la
responsabilité
des parents*

L'OEUVRE DES TRACTS
MONTRÉAL

L'OEUVRE DES TRACTS

(Directeur : R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

10. *Le Mouvement ouvrier au Canada.*
Omer Héroux
11. *L'École canadienne-française.*
R. P. Adélar Dugré, S. J.
12. *Les Familles au Sacré Cœur.*
R. P. Archambault, S. J.
14. *La Première Semaine sociale du Canada.*
R. P. Archambault, S. J.
15. *Sainte Jeanne d'Arc.* R. P. Chossegros, S. J.
17. *Notre-Dame de Liesse.* R. P. Lecompte, S. J.
18. *Les Conditions religieuses de notre société.*
Le cardinal Bégin
19. *Sainte Marguerite-Marie.* Une Religieuse
20. *La Y. M. C. A.* R. P. Lecompte, S. J.
22. *L'Aide aux œuvres catholiques.*
R. P. Adélar Dugré, S. J.
24. *La Formation des Elites.*
Général de Castelnau
26. *La Société de Saint-Vincent-de-Paul.* XXX
28. *Saint Jean Berchmans.*
R. P. Antoine Dragon, S. J.
30. *Le Maréchal Foch.* XXX
31. *L'Instruction obligatoire.* R. P. Barbara, S. J.
32. *La Compagnie de Jésus.*
R. P. Adélar Dugré, S. J.
33. *Le Choix d'un état de vie (jeunes gens).*
R. P. d'Orsonnens, S. J.
- 33a. *Le Choix d'un état de vie (jeunes filles).*
R. P. d'Orsonnens, S. J.
38. *Contre le blasphème, tous !*
R. P. Alexandre Dugré, S. J.
42. *Saint Gérard Majella.* Abbé P.-E. Gauthier
44. *Le Bienheureux Grignon de Montfort.*
F. Ananie, F. S. G.
45. *Monseigneur François de Laval.*
R. P. Lecompte, S. J.
46. *Les Exercices spirituels de saint Ignace.*
S. S. Pie XI
47. *La Villa La Broquerie.*
R. P. Archambault, S. J.
48. *Saint Jean-Baptiste.* R. P. Alex. Dugré, S. J.
51. *Monseigneur Alexandre Taché.*
R. P. Latour, O. M. I.
56. *Contre le travail du dimanche.*
R. P. Archambault, S. J.
57. *L'Œuvre de la Villa Saint-Martin.*
R. P. Gustave Jean, S. J.
58. *Monseigneur Laffèche.* R. P. Ad. Dugré, S. J.
59. *Le Bienheureux Bellarmin.*
R. P. Archambault, S. J.
60. *La Vénérable Bernadette Soubirous.*
Abbé P.-E. Gauthier
62. *Le Recrutement des Retraitants.* XXX
63. *Madame de la Peltrie.* R. P. Le Jeune, O. M. I.
64. *L'Œuvre du curé Labelle.*
Abbé Henri Lecompte
65. *Saint François Xavier.*
Abbé C. Rondeau, P. M. E.
66. *Les Sœurs de Miséricorde de Montréal.*
Abbé Elie-J. Auclair, D. Th.
67. *Le Catholicisme en Chine.* Mgr Beaupin
68. *Le Jubilé de 1925.* XXX
71. *Saint Pierre Canisius.* R. P. Lecompte, S. J.
72. *Sainte Marie-Sophie Baral.* R. S. C. J.
73. *Nos Martyrs canadiens.*
R. P. Archambault, S. J.
74. *Les Servites de Marie.*
R. P. Lépicié, O. S. M.
75. *Les Clubs sociaux neutres.*
Abbé Cyrille Gagnon
76. *La Presse catholique.* Mgr Elias Roy
77. *L'A. C. J. C.* Chanoine Courchesne
79. *Encyclycl sur la fête du Christ-Roi.*
S. S. Pie XI
80. *La Retraite spirituelle.* S. Alph. de Liguori
81. *Une enquête sur le scoutisme français.* XXX
82. *Le Secrétariat des Familles.*
Dr Elzéar Miville-Dechêne
83. *Le Dr Amédée Marsan.* R. P. Léopold, O. C.
84. *Comment lutter contre le mauvais cinéma.*
Léo Pelland, avocat
86. *Saint Louis de Gonzague, confesseur.*
R. P. Plamondon, S. J.
87. *La Transgression du devoir dominical.* XXX
90. *André Grasset de Saint-Sauveur.* XXX
91. *Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier !*
R. P. Archambault, S. J.
93. *Répliques du bon sens — I.*
Capitaine Magniez
95. *Répliques du bon sens — II.*
Capitaine Magniez
96. *Marie de l'Incarnation.* R. P. Farley, C.S.V.
97. *Dimanche vs Cinéma.* Chanoine Harbour
98. *Thaumaturges de chez nous.*
R. P. Jacques Dugas, S. J.
100. *Le Rapport Boyer sur le cinéma.* XXX
101. *Nos premiers missionnaires.*
Abbé Napoléon Morissette
102. *Les Retraites fermées en Belgique.*
R. P. Laveille, S. J.
103. *La Congrégation du Saint-Esprit.*
R. P. Le Gallois, C. S. Sp.
104. *Répliques du bon sens — III.*
Capitaine Magniez
106. *Les Retraites fermées.* Ferdinand Roy
107. *Sa Grandeur Monseigneur Courchesne.* XXX
108. *L'Encycl. « Miserentissimus Redemptor ».*
S. S. Pie XI
109. *La Langue française.* Chanoine Charron
110. *L'Apostolat.* Rodolphe Laplante
111. *Répliques du bon sens — IV.*
Capitaine Magniez
112. *Le Drapeau canadien-français.*
R. P. Archambault, S. J.
113. *L'Université Pontificale Grégorienne.* XXX
114. *La Retraite fermée.* Roland Millar
115. *L'Acton catholique.* Mgr P.-S. Desranleau
116. *Un diocèse canadien aux Indes.*
R. P. E. Gagnon, C. S. C.
117. *Le Mois du Dimanche.*
R. P. Archambault, S. J.
118. *Pour le repos dominical.* D. B.
119. *Le Problème de la natalité.*
Benito Mussolini

Le foyer familial et la responsabilité des parents ¹

par J.-Omer ASSELIN

président du Comité exécutif de la ville de Montréal

ON M'A DEMANDÉ de vous parler du foyer familial et de la responsabilité des parents. C'est là un grave sujet. C'est peut-être le plus important de ceux que doit considérer notre société. Sans la solution du problème de la dislocation du foyer et de celui de la responsabilité des parents, nous allons au désastre. La situation est devenue alarmante. Ne pas s'en préoccuper, c'est exposer à la ruine notre civilisation.

Le foyer et la responsabilité des parents sont des sujets connexes. La diminution du nombre des propriétaires, de plus en plus considérable au cours des dernières décades, se rattache étroitement à la diminution également croissante de la responsabilité des parents. Cette caractéristique de notre temps se manifeste de plusieurs manières; mais la plus désastreuse, c'est bien le manque de clairvoyance dont font preuve les parents quant à leur obligation morale d'établir un milieu approprié à l'éducation de leurs enfants.

C'est une loi de la nature que les parents doivent élever leurs enfants et assumer la responsabilité intime et personnelle de leur éducation. Les bêtes de la forêt et les oiseaux des champs aménagent une caverne ou un nid où leurs petits sont nourris, entraînés et disciplinés pour les endurcir aux rigueurs de la vie; et ils choisissent avec soin la caverne qu'ils occupent ou le nid qu'ils construisent. Nos ancêtres les plus reculés ont fait de même; et jusqu'à récemment, c'était l'ambition naturelle de tout jeune couple d'établir et d'entretenir un foyer à lui, si humble

1. Ce texte est la version française d'une causerie donnée en anglais au Progressive Club de Montréal, le 6 juin, à l'hôtel Windsor.

qu'il soit; et préférablement un foyer qui fût le fruit de son industrie et de son labeur.

Aujourd'hui le foyer familial, au sens traditionnel du mot, est en voie de devenir une curiosité. Les divorces, les foyers brisés, les enfants rebelles, la criminalité adulte et juvénile, et même d'autres signes plus sérieux, sont la conséquence de notre oubli d'un principe élémentaire, celui qui veut que le foyer soit la pierre angulaire de la civilisation. Au lieu de former une nation de constructeurs de foyers, nous avons formé une société de logeurs, et les uns et les autres n'ont presque rien en commun.

Une maison, c'est plus qu'un endroit pour manger et dormir. C'est, du moins ce devrait être un endroit où l'on vit, où l'on élève une famille, un endroit rendu sacré par toutes les compassions humaines et par tous les actes humains, depuis la naissance jusqu'à la mort. Jusqu'à quel point nous nous sommes éloignés de la conception originale de ce que doit être le foyer, de ce que doit être la vie de famille, le nombre croissant d'institutions nouvelles le prouve.

Nos enfants naissent dans des hôpitaux de maternité. Nous avons des pouponnières pour en prendre soin durant leur jeune âge. Nous les envoyons ensuite au pensionnat, et, en été, nous les reléguons dans des camps. Il est possible aujourd'hui d'avoir des enfants et de les placer dans des institutions depuis leur naissance jusqu'à leur mariage, alors qu'ils peuvent recommencer le même système pour leur propre progéniture.

Nous-mêmes, nous recherchons presque tous nos plaisirs hors du foyer. Nous mangeons dans les restaurants, nous allons au théâtre, aux clubs et aux hôtels pour nos amusements; et jusqu'au début de la guerre, nous passions une grande partie de notre temps, à l'aller et au retour du travail, ainsi qu'à nos heures de loisir, dans nos automobiles. Nous étions littéralement une nation constamment en véhicule. Nous considérions tellement peu nos appartements et nos maisons jumelées comme des endroits propres à autre chose qu'à dormir et à déjeuner, que nous

ne voulions même pas nous en servir comme point de départ de nos funérailles. Et la coutume s'est de plus en plus répandue de faire transporter les restes mortels de nos proches à leur dernier repos en partant d'un salon mortuaire quelconque. Nos maisons ne deviennent que de simples domiciles nocturnes, et nous-mêmes devenons de simples robots dans une société mécanisée, hautement commercialisée et contrôlée par toute une série d'institutions.

Je ne veux pas dire que tout cela est condamnable. Car, dans une société aussi complexe que la nôtre, il est inévitable, et même quelquefois désirable, que certaines phases de notre vie soient confiées à des institutions afin d'éliminer une partie de la misère et de pourvoir à des services qui peuvent être rendus plus efficacement et économiquement par une entreprise commerciale que par l'individu.

Mais nous devons nous demander si, dans notre recherche de l'efficacité et de la vie facile, nous n'avons pas perdu quelque chose; quelque chose qu'aucun confort mécanique ne peut remplacer. La balance a-t-elle à ce point penché que l'essence, sinon le but même de la vie, se trouve maintenant tout à fait hors d'équilibre? Et, particulièrement, est-ce que notre âge industriel et scientifique a si bien enchaîné notre existence aux machines et aux progrès matériels que nous ayons perdu de vue la base spirituelle sans laquelle aucune civilisation ne peut s'attendre à survivre?

Je considère que le temps est venu, si nous voulons avancer, de reprendre les positions abandonnées, de revenir aux premiers principes. Et je crois qu'un des premiers principes à retrouver et à faire revivre, c'est le rétablissement du foyer familial, quelque humble qu'il soit; et de préférence un foyer familial qui germe de l'industrie et du labeur d'un homme.

Je ne veux pas dire que nous devons construire nos maisons de nos propres mains, quoique, au point de vue social, rien ne soit plus désirable. Mais le fait est que la

division moderne du travail a atrophié l'adaptabilité de l'homme au travail spécialisé de la construction des maisons. Nous comptons aujourd'hui sur des ouvriers et artistes spécialement entraînés pour faire ce travail. Il en résulte que, bien que nous construisions de meilleures maisons, nous perdons en même temps la joie et la satisfaction de notre propre travail.

L'homme préhistorique créait son propre foyer; et, de temps immémorial, nos ancêtres coupaient leur propre bois, faisaient leurs modestes plans et construisaient leurs maisons à la sueur de leur front. La survivance de cette coutume dans les districts fermiers et ruraux nous a fourni la seule architecture indigène authentique et solide que nous puissions considérer comme purement canadienne.

Combien de fois, voyageant par les campagnes du Québec, n'avons-nous pas regardé avec nostalgie les simples maisons du peuple, nous promettant qu'un jour, nous aussi, nous construirions une maison semblable, mais, naturellement, avec une cuisine modernisée, une salle de bains en tuile, une salle de jeux dans le sous-sol et un garage pour deux voitures! De fait, depuis quelques années, l'influence du Québec rural s'est manifestée dans quelques-unes de nos plus belles maisons urbaines. Cette tendance moderne en architecture est en elle-même une tentative de prêter à une maison urbaine la grâce et la simplicité de la campagne.

Aux beaux jours de notre jeunesse, dans tout l'élan de notre premier amour, nous chantons: « Une petite maison au bord d'un ruisseau »; et quand l'âge nous ramène à des dispositions plus contemplatives, nous rêvons d'une « petite maison grise ». Ce n'est que dans la période d'agitation, entre la jeunesse et la vieillesse, que notre perception des valeurs réelles de la vie se trouve amoindrie. Car c'est alors qu'un grand nombre d'entre nous veulent conquérir les biens de la terre et les plaisirs, pour constater, comme le roi Midas, que l'or ne peut acheter cette perle spirituelle de grand prix, le respect et l'affection d'une famille dans un foyer familial.

La tragédie la plus navrante qui soit de nos jours, c'est peut-être l'élimination presque universelle de la vie de famille, en même temps que l'affaiblissement de l'autorité paternelle. La cause première de cette situation, à mon avis, est le résultat d'une conception faussée de l'agencement et du but du foyer moderne, puis de la responsabilité qu'a chaque chef de famille de procurer à ses enfants l'abri et le milieu appropriés.

Il nous faut revenir à la vraie philosophie concernant l'habitation, philosophie suivant laquelle le foyer est la cellule de la société. Si cette cellule est saine, il s'ensuit que la société est saine. Mais si la cellule est malade, alors la société, elle aussi, est malade. Car le tout est influencé par la partie: il ne peut être meilleur qu'elle.

Dans l'état actuel des choses, nous sommes en face d'un sérieux problème du logement. Il n'y a pas assez de maisons pour abriter tout le monde; et, en outre, un grand nombre de nos maisons sont inaptes à une habitation humaine convenable. Pour la quantité comme pour la qualité, nous avons à faire face à une situation difficile.

Aussi, récemment, une agitation extraordinaire s'est manifestée à cet égard. Des centaines de locataires, pris dans l'étau des règlements du logement en temps de guerre, se sont formés en organisation, probablement pour leur propre protection. Nul ne peut leur disputer ce droit; mais il y a eu des moments où leur agitation a frisé la rébellion contre la loi, l'ordre et le bon gouvernement.

La situation est devenue grave, n'est-ce pas, puisque des citoyens jusqu'alors respectueux des lois sont prêts, poussés par ce qu'ils croient être une atteinte à leurs droits, à agir directement pour enfreindre les droits des autres.

Quand les droits de propriété et les procédés normaux et dûment établis par la loi sont ouvertement mis au défi par un élément organisé de la société, on ne peut ignorer le fait et s'en désintéresser en l'imputant à des circonstances inusitées qui ne doivent pas se répéter.

Car ces circonstances se répéteront ou du moins la possibilité qu'elles se répètent subsistera aussi longtemps que les causes premières ne seront pas disparues.

Les causes de la pénurie actuelle du logement sont de deux sortes. Il y a d'abord la concentration anormale de la production de guerre et autres activités du même genre dans la ville et le district de Montréal. Ce fait nous a valu une grande affluence de population, dont la plus grande partie est flottante et retournera à ses lieux d'origine ou ailleurs, le conflit terminé.

Le nombre des personnes, surtout des adultes, venues à Montréal depuis le début de la guerre atteint probablement cent mille. Pour loger ces cent mille personnes, il aurait fallu normalement vingt mille logements. Vingt mille logements, c'est beaucoup. Dans les années ordinaires, avant la crise, cela représentait un programme de quatre ans. Mais au cours des années de dépression 1932-1939, nous avons construit en moyenne moins de mille logements par année. Il existait donc déjà, au début de la guerre, une pénurie réelle de logements à Montréal. Et les restrictions que celle-ci a apportées nous ont absolument empêchés de faire face à la nouvelle situation.

Il en résulte qu'il n'y a pas assez de logements à Montréal pour tous ceux qui en ont besoin. Plusieurs milliers de familles sont obligées de vivre avec d'autres, ou dans des abris temporaires. Cet état de choses est loin d'être rassurant. Cependant, il serait injuste d'en faire porter toute la responsabilité aux autorités. Les individus eux-mêmes doivent en prendre leur large part.

Il est en effet évident qu'il n'y aurait pas de problème du logement à Montréal, du moins pour ce qui est de la quantité, si, au lieu d'avoir plus de 90% des familles locataires et moins de 10% propriétaires, notre ville en avait 90% propriétaires et 10% locataires. Le petit nombre de propriétaires, voilà la deuxième cause de notre problème actuel du logement.

Si nos gens étaient propriétaires et non locataires, le gouvernement n'aurait pas à intervenir pour établir des règlements de contrôle des logements, ou enfreindre autrement les droits légitimes de l'individu. Plusieurs de nos mesures de guerre, comme celle-ci, proviennent de la faillite des individus, faillite qui nécessite un contrôle toujours croissant de l'État. Et le malheur, c'est que dès lors que vous ouvrez la porte de votre foyer au contrôle bureaucratique de l'État, la liberté de l'individu se sauve par la fenêtre.

Notre problème du logement est donc dû à deux facteurs: d'abord à la population anormale de Montréal en temps de guerre, ensuite au fait que la location plutôt que la propriété est entrée dans les mœurs des habitants de notre ville.

Le premier facteur tient à une condition temporaire qui se rajustera en temps et lieu. Le deuxième est plutôt de longue durée et ne sera résolu que par un changement fondamental dans les habitudes de notre population permanente.

Pourquoi les citoyens de Montréal sont-ils, en grande majorité, des locataires plutôt que des propriétaires? Pourquoi craignent-ils d'assumer la responsabilité de posséder leur propre maison?

Les raisons sont multiples, et sans tenter de les énumérer toutes, je désire attirer votre attention sur celles que je considère comme les plus importantes.

Une des raisons pour lesquelles les gens ne possèdent pas leur propre maison, c'est, on ne peut le nier, que nous avons « pénalisé » la propriété. Et la location est un moyen d'éviter cette pénalité. Le fardeau des taxes qui retombe sur les propriétaires est hors de proportion avec celui que les autres membres de la société doivent assumer. Il en résulte que la propriété devient un passif plutôt qu'un actif et que les encouragements à devenir propriétaires n'ont plus l'attrait qu'ils avaient autrefois.

Ceci m'amène à faire une remarque, surtout en ce qui concerne la situation à Montréal, mais elle s'applique aussi à d'autres centres.

Un fait me frappe et m'inquiète, c'est que tant de nos citoyens, et souvent parmi les plus estimés, louent leurs foyers pour s'en aller occuper des appartements. C'est un paradoxe, car je suis convaincu qu'une proportion de 50%, sinon plus, de la population locataire de Montréal est en meilleure position de posséder sa propre maison que ne le sont les propriétaires dont elle les loue présentement.

Je vous le demande, comment pouvons-nous espérer jouir d'une bonne société, et de bons citoyens, et d'un bon gouvernement municipal, quand un si grand nombre de nos meilleures familles n'ont aucune attache à notre sol ?

Nos gens sont propriétaires de leurs voitures, ils meublent leurs maisons. Ils dépensent beaucoup d'argent dans la ville. Ils font partie de clubs de golf et de lunch. Ils agissent comme s'ils appartenaient à la ville, comme si leur foyer était ici et comme s'ils en étaient fiers. Mais, en réalité, leurs attaches ne sont que superficielles. Ils occupent leur domicile actuel en vertu d'un bout de papier et du paiement régulier d'un loyer mensuel. Ils sont comme l'oiseau sur la branche, et aussi peu attachés à notre ville que le vent qui passe.

N'est-ce pas un spectacle pathétique, chaque 1^{er} mai, de voir des milliers de familles de Montréal passer d'un abri à un autre ? Tout comme les Arabes nomades, elles transportent leur tente d'un coin de sable à un autre coin de sable. De Rosemont elles déménagent à Verdun; de la Pointe-Saint-Charles à Notre-Dame-de-Grâce; du nord de la ville à Maisonneuve.

Leurs enfants sont déracinés de leurs écoles, séparés de leurs compagnons de jeux, forcés de refaire leur vie dans un nouveau milieu. Les ménagères doivent trouver de nouveaux fournisseurs. Leur petit cercle d'amis est laissé en arrière. Elles recommencent timidement un genre d'existence incertaine, sans savoir ce qui arrivera l'année suivante. Il n'y a aucune continuité, aucune substance, aucune stabilité, dans ce genre de vie. Il ne produit pas un peuple solide et responsable. Les risques et les hasards de l'existence sont assez sérieux en eux-

mêmes qu'ils ne devraient pas être augmentés par un déracinement précaire annuel comme celui auquel se soumettent des milliers de foyers montréalais.

Nous parlons de Montréal et de sa population d'un million. Nous l'appelons la métropole du Canada. Nous laissons entendre par là que c'est une grande ville.

Mais qu'est-ce qui rend une ville grande? Simplement le nombre de ses habitants? Pas du tout! Comment Montréal peut-il compter sur son million de population, alors que seulement dix pour cent ont quelque intérêt dans son sol?

On ne peut construire une grande ville avec une population transitoire et migratoire, une population dont la plus grande partie n'a aucun sens réel d'association aux affaires communes de la société. La fierté de la possession du foyer est le fondement réel et psychologique de l'orgueil de la société. Un homme qui possède sa propre maison est, généralement, plus loyal et plus apte à être un bon citoyen que celui qui ne fait que louer son domicile.

Il existe probablement de bonnes raisons pour que quelques Montréalais trouvent peu sage d'assumer une obligation hypothécaire à long terme. Ceux qui s'attendent à ce que leur travail à Montréal soit de courte durée sont, on le comprend, peu désireux d'acheter une maison. Et il y a aussi ceux que leur besoin expose à émigrer d'une section de la ville à une autre; ils ne veulent pas être embarrassés d'une maison dans l'Ouest quand un changement d'emploi peut exiger leur déménagement dans l'Est. On pourrait encore trouver quelques autres raisons; mais tout cela ne saurait justifier la tendance presque générale vers la location qui caractérise actuellement la population de notre ville.

Il est plus que temps de nous débarrasser de cette tendance désastreuse. Les premiers à donner l'exemple devraient être les centaines, sinon les milliers de familles à revenus élevés qui, au cours des dernières années, ont abandonné leurs maisons pour devenir locataires d'appartements ou pensionnaires d'hôtels.

Quant à la masse des ouvriers industriels et autres, le problème pour eux se ramène à deux points, très simples mais pas faciles à résoudre.

Premièrement, ont-ils les moyens d'acheter une maison? Et, secondement, leur position est-elle suffisamment assurée pour leur permettre d'assumer cette obligation?

Je n'ignore pas la difficulté que présente ce problème, mais je suis d'avis que l'industrie manque à son devoir si elle s'en désintéresse, si elle n'accepte pas la part de responsabilité qui lui revient.

Ses dirigeants n'ont eu jusqu'ici qu'une préoccupation : produire. Qu'ont-ils fait pour le bien-être et particulièrement pour le logement de leurs ouvriers? Cette attitude me paraît condamnable. Je crois que l'industrie a une responsabilité directe dans le logement satisfaisant de ses ouvriers.

Je ne suggère pas, cependant, la construction de maisons appartenant à des compagnies. Mais je voudrais que celles-ci aident leurs employés à devenir propriétaires. Il y a nombre de moyens d'atteindre ce but. Ce n'est pas mon intention de les énumérer aujourd'hui. Je me contente de déclarer que l'industrie devrait agir dans ce domaine et, au lieu de compter sur les mesures préconisées par le gouvernement, donner elle-même l'exemple en élaborant ses propres plans.

Si elle ne le fait pas, alors le pays sera forcé, par la simple pression de l'opinion publique, d'adopter un vaste programme de construction de logements. Le logement socialisé ne doit son développement qu'au défaut de l'entreprise privée de prendre l'initiative qui lui incombe. Elle ne peut tirer en arrière et permettre qu'une autre section de notre vie nationale tombe sous la domination du contrôle de l'État. Si elle agit ainsi, elle ne fera que resserrer les liens qui l'étouffent déjà et déterminer une nouvelle intrusion dans le champ décroissant de l'entreprise individuelle.

Les directeurs d'entreprises voient de mieux en mieux que leur responsabilité pour le bien-être de leurs employés

né se termine pas à la distribution des chèques de salaires. L'industrie doit se conformer non seulement aux changements impersonnels du marché, mais aussi, et peut-être principalement, aux besoins personnels de ceux qui produisent ses marchandises. Ce n'est que par ce moyen qu'on pourra réfuter l'accusation que l'industrie recherche son propre profit en restant indifférente au facteur humain qui seul rend ce profit possible.

L'humanisation de l'industrie ne peut mieux se faire sentir que par un intérêt bienveillant au logement et au bien-être de ses employés.

* * *

Et maintenant, permettez-moi de conclure brièvement mes remarques.

Dans tout ce que j'ai dit, je n'ai eu qu'une idée: si nous voulons redonner la santé civique à la société, nous devons commencer par le foyer. Nos foyers sont notre plus grande richesse. Si, de nos foyers, nous voulons faire sortir de bons citoyens, il faut qu'il y ait la fierté de la propriété, le sentiment que la maison appartient à la famille qui l'occupe. Je favorise donc et je tenterai de faire revivre et de répandre le désir de maisons individuellement construites, entièrement possédées et occupées uniquement par les chefs de famille et leurs enfants. Une société de tels propriétaires est une bonne société.

La fierté civique vient de l'individu et l'individu comprend mieux le bien de la société si ses attaches sont profondément fixées dans une propriété qu'il peut appeler sienne. Il possède ainsi un actif dans la société et il a acquis le droit de dire son mot dans l'administration civile.

Et pour résumer ces observations sous une autre forme: un bon chef de famille est celui qui cherche à donner un bon foyer à sa famille. Dans notre société industrielle moderne, il incombe aux dirigeants de faciliter cette ambition des parents. Quand l'individu, de sa propre initiative ou même avec l'aide de son employeur,

est incapable de devenir propriétaire de sa maison, alors, l'État peut s'attendre à devoir offrir son aide. Mais, que le principal facteur soit l'individu, ou son employeur, ou l'État, il faut préconiser la propriété plutôt que la location.

Les maux sociaux dont nous souffrons sont dus, en grande partie, à la fausse conception de la responsabilité des parents se reflétant dans les habitudes de logement de notre population. Comme premier pas vers la réforme sociale, revenons aux principes premiers, faisons de la propriété de la maison et du foyer familial une expérience vibrante, vivante et pleine de sens.

C'est ainsi que nous construirons une plus grande et meilleure ville.

L'Union Économique d'Habitations

PERSPECTIVE SUR UNE ŒUVRE SOCIALE ET FAMILIALE

La Cité-Jardin du III^e Centenaire de Montréal

Ce monde meilleur qu'on nous promet sera, pour une large part, ce que nous le ferons nous-mêmes, en rénovant, par notre vision et notre esprit d'initiative, les conditions de vie de notre société malade. En est-il de plus importante que celle du milieu concret, physique, matériel où évolue la famille, cellule première de la société, qui la façonne à son image et lui donne sa vigueur: l'*habitation*? Ce que la Croix-Rouge, la Ligue antituberculeuse, la Y. M. C. A. et autres groupements semblables font dans un champ particulier pour soulager les masses ou leur procurer des avantages récréatifs ou éducationnels, pourquoi une société spécialisée à cette fin ne l'accomplirait-elle pas dans le domaine de l'habitation?

Le succès d'une entreprise de cette envergure exige la création d'organismes forts et bien agencés, capables d'utiliser toutes les ressources de la technique moderne en vue du but à atteindre. Il exige surtout des hommes imbus d'un profond esprit social, convaincus de la valeur transcendante des objectifs à atteindre, initiés par l'étude et l'expérience aux complexités techniques du problème.

Ces quelques données situent l'Union Économique d'Habitations et indiquent pourquoi elle a été créée et pourquoi une élite de plus en plus nombreuse et éclairée l'appuie dans son essentiel travail de rénovation sociale.

Voici depuis cinq ans déjà que ses initiateurs travaillent à éveiller l'opinion publique. Le chemin parcouru peut se mesurer aux difficultés de la première heure quand un travail opiniâtre de six mois en 1939 tant à Québec qu'à Montréal par un des initiateurs du mouvement ne réussit pas à secouer l'apathie de la masse et à entraîner l'adhésion des dirigeants des hôtels de ville. C'est ainsi que la législation fédérale de 1938, qui permettait, grâce à ses

conditions très avantageuses, la création de cités-jardins ouvrières, est demeurée lettre morte avant d'être bientôt rayée des Statuts.

Mais le travail d'éducation populaire de l'Union Économique d'Habitations s'est poursuivi sans relâche à travers la province dans d'innombrables conférences publiques, articles de journaux et de revues, entretiens particuliers avec les dirigeants des organismes dont la collaboration est nécessaire pour toute réalisation d'envergure.

La semence jetée en terre lève magnifiquement si l'on en juge par l'intérêt grandissant porté dans les milieux les plus divers aux problèmes de l'habitation et à leurs solutions. Les hôtels de ville, hier encore réfractaires au progrès en ce domaine, s'ouvrent aux idées nouvelles. Le gouvernement provincial vient d'adopter une législation sur l'habitation des plus intéressantes; les congrès sociaux mettent de plus en plus l'habitation à leurs programmes et des associations nombreuses en font le sujet de leurs études. L'Union Économique d'Habitations ne peut s'empêcher de croire qu'elle n'est pas étrangère à cet élan magnifique, rempli d'espoirs pour l'avenir.

Persuadée que les actes entraînent plus que les paroles et qu'une leçon de choses vaut bien des conférences et des articles, l'U. E. H. s'est accrochée avec la même opiniâtreté à la réalisation d'une première Cité-Jardin. Les conditions de travail, créées par la guerre, ne pouvaient être plus mauvaises pour toutes pareilles entreprises. Par contre, une réussite dans ces circonstances serait pleinement convaincante, entraînerait les collaborations nécessaires et préparerait l'après-guerre dans le secteur si important de l'industrie du bâtiment.

Aujourd'hui, la centaine de maisons déjà habitées de la Cité-Jardin du III^e Centenaire de Montréal commence à dessiner sur le magnifique plateau de Rosemont son plan urbanisé, avec ses rues en cul-de-sac, ses bandes de gazon, son parc.

Au lieu de l'entassement de notre grande ville, c'est l'espace abondant; au lieu de l'air chargé des miasmes

de la vie industrielle, c'est l'air pur de la campagne; au lieu des rues et des cours sans soleil, c'est l'abondance de la lumière partout. La maison n'est pas une entité isolée, elle fait partie d'un tout organique, d'un groupement dont les manifestations de vie communautaire: religieuse, intellectuelle, éducationnelle, sportive, économique, s'ébauchent et se développent à mesure que la Cité prend des proportions plus considérables.

La Cité-Jardin du III^e Centenaire, modeste réalisation qui s'édifie sur des dévouements et des collaborations magnifiques de tous ordres, est une leçon de choses, qui, infiniment mieux que des paroles, fait redécouvrir le sens de l'habitation familiale, de la valeur sociale de la petite propriété. Des milliers de visiteurs, dont plusieurs venus de loin, l'attestent, et y voient un présage des solutions d'envergure qu'il faudra donner demain au problème capital de mieux loger notre peuple, tout notre peuple.

J.-Auguste GOSSELIN,
Directeur de l'U. E. H.

SOCIAL BULLETIN

- N° 1. *L'Ecole Sociale Populaire*, by J. H. Ledit, S. J. 2 pages. 1 cent per copy; 75 cents for 100 copies.
- N° 2. *Introduction to the study of the New Guild system*, by senator L. M. Gouin. 3 pages. 2 cents per copy; 75 cents for 50 copies; \$1.00 for 100 copies.
- N° 3. *Life went for French Canada but failed to get the picture*, by P. H. Conway, O. P. 3 pages. Same price.
- N° 4. *Our Communist Revolutionaries are not Russian*, by Watson Kirkconnell. 2 pages. Same price.
- N° 5. *Government in industry*, by Wilfrid Parsons. 8 pages. Same price.
- N° 6. *For a better Order*. Declaration of the Semaines Sociales du Canada. 4 pages. Same price.
- N° 7. *Economic Democracy through "V-Groups"*, by James McShane. 12 pages. 5 cents per copy; 50 cents for 12 copies; \$4.00 for 100 copies.
- N° 8. *A Letter to Mr. Leacock*, by A. Dugré, S. J. 4 pages. 3 cents per copy; 30 cents for 12 copies; \$2.00 for 100 copies.
- N° 9. *Flourishing on Martyrdom*. Senator T. D. Bouchard in the role of Lord Haw-Haw, by Henry Somerville. 4 pages. 2 cents per copy; 75 cents for 50 copies; \$1.00 for 100 copies.

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE
1961, rue Rachel, Est, Montréal

L'OEUVRE DES TRACTS — Suite

121. *La Femme canadienne-française.*
Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
122. *L'Ordre Trinitaire.* Jean-Félix de Cerfroid
123. *Charte officielle du Syndicalisme chrétien.*
E. S. P.
124. *Le Sens social.* Abbé Joseph-C. Tremblay
125. *Sa Sainteté Pie XI.*
S. Em. le cardinal Rouleau, O. P.
127. *L'Encyclique « Mens Nostra ».* S. S. Pie XI
128. *La Destinée sociale de la femme.*
Marie-Thérèse Archambault
129. *Les Retraites fermées.* Dr Joseph Gauvreau
130. *Le B. Albert le Grand.* R. P. Richer, O. P.
131. *La Tempérance—I.* S. G. Mgr Courchesne
132. *Les Bénédictins.*
Dom Léonce Crenier, O. S. B.
133. *La Médaille miraculeuse.*
R. P. Plamondon, S. J.
135. *Mère Bruyère.*
Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
136. *La Formation d'une élite féminine.*
Marguerite Bourgeois
137. *L'Eucharistie et la Charité.* C.-J. Magnan
138. *T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau.*
Une Religieuse de Sainte-Croix
139. *La Tempérance—II.* S. G. Mgr Courchesne
141. *L'Ouvrier en Russie.* E. S. P.
142. *L'Action catholique.* Mgr Eugène Lapointe
143. *La Russie en 1930.* Dr Georges Lodygensky
144. *Le Scoutisme canadien-français.*
R. P. Paul Bélanger, S. J.
145. *L'Aumône.* Mgr Charles Lamarche
146. *Le Monument du Soutenir canadien.*
L'hon. Rodolphe Lemieux
150. *L'Heure catholique.* S. Exc. Mgr Deschamps
152. *Les Jésuites en Espagne.* XXX
153. *Un groupe de jeunesse catholique.*
Abbé Aurèle Parrot
154. *La Sanctification du dimanche.* XXX
156. *Encyclique « Caritate Christi compulsi ».*
S. S. Pie XI
158. *La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal.*
J.-A. Julien
159. *Le Malaise économique.* Nos Evêques
161. *Les Retraites fermées au Canada.* Léo Pelland
163. *Les Carrières—I.*
Mgr Pâquet et P. L. Lalande, S. J.
164. *L'Année sainte.* S. S. Pie XI
165. *Les Carrières—II.*
A. Perrault, C. R., et J. Sirois, N. P.
167. *Les Carrières—III.*
Dr J. Gauvreau et A. Mailhiot
168. *Les Carrières—IV.*
S. Exc. Mgr Vachon et A. Bédard
169. *Encyclique « Dilectissima Nobis ».*
S. S. Pie XI
171. *L'Héroïque Aventure.*
R. P. Gérard Goulet, S. J.
172. *Les Carrières—V.*
A. Champagne et P. Joncas
173. *La Famine en Russie.* Cilacc
174. *Les Carrières—VI.* A. Rioux et A. Godbout
176. *Le Message de Jésus... Ses sources—II.*
R. P. L.-A. Tétrault, S. J.
177. *L'Eglise de Rome et les Eglises orientales.*
Abbé J.-A. Sabourin
178. *Les Carrières—VII.*
E. L'Heureux et A. Léveillé
179. *Un Monastère de Bénédictines au Canada.*
R. P. Paul Doncœur, S. J.
181. *Quelques réflexions sur l'Apostolat laïque.*
S. Exc. Mgr Courchesne
182. *Causeries religieuses.* R. P. Brouillet, S. J.
183. *L'Apostolat.* J. Sylvestre et A. Provencher
184. *Pour le plein rendement des Retraites fermées.*
E. Mathieu et M. Chartrand
185. *Mgr Prottencher.* R. P. Alex. Dugré, S. J.
186. *Les Carrières—VIII.*
E. Minville et A. Laurendeau
187. *Saint Jean Bosco.* P. René Girard, S. J.
189. *La Retraite fermée et les jeunes.*
Jean-Paul Verschelden
190. *Armand La Vergne.* XXX
191. *Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay.*
R. P. Tenneson, S. J.
192. *La Retraite fermée, œuvre essentielle.*
Gérard Tremblay
195. *Le Vieux Collège de Québec.*
P. Jean Laramée, S. J.
197. *Pacifisme révolutionnaire.*
« Lettres de Rome »
198. *L'Œuvre des Gouttes de lait paroissiales.*
Dr Joseph Gauvreau
199. *Les Jésuites.* Abbé Joseph Gariépy
200. *L'Œuvre des Terrains de Jeux.* O. T. J.
201. *Sous la menace rouge.*
R. P. Archambault, S. J.
202. *Un quart d'heure au pays du Soleil Levant.*
Paul-Emile Léger, P. S. S.
203. *Croisière en U. R. S. S.* Pierre Mauriac
204. *Notre cours classique.* Jean Filion
206. *L'Action catholique—I.* S. S. Pie XI
207. *Le Cinéma.* S. S. Pie XI
209. *Les Sans-Dieu à l'œuvre.*
Commission Pro Deo
210. *Sœur Mathilde de la Providence.*
Marie-Claire Daveluy
212. *Notre régime pénitentiaire.* Dr Joseph Risi
213. *L'Ordre social chrétien.* Cardinal Liénart
215. *Lettre apostolique « Nos es muy ».*
S. S. Pie XI
216. *Le Père Marquette.* Alexandre Dugré, S. J.
217. *Sur les pas du Frère André.*
Frère Léopold, C. S. C.
218. *La Mission Saint-Joseph de Sillery.*
R. P. Léon Pouliot, S. J.
219. *L'Espagne dans les chaînes.* Gil Robles
220. *L'Expérience d'Antigonish.*
Abbé Livain Chiasson
221. *Le Saint Rosaire.*
S. S. Pie XI et S. S. Léon XIII
222. *Retraites pour collégiens.* Abbé A. Mignolet
223. *L'Impérieuse Mission de la jeunesse.*
Roger Brassard
224. *L'Action catholique—II.* S. S. Pie XI
225. *Congrès Eucharistique National de Québec.*
R. P. Auguste Grondin, S. S. S.
226. *Lettre sur le communisme.*
S. Exc. Mgr Georges Gauthier
227. *Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard.*
R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
228. *Mémoires des minorités au Canada.* O. T.
229. *La Vierge en Nouvelle-France—I.*
P. Charles Dubé, S. J.
230. *Congrès mondial de la Jeunesse.* E. S. P.

L'OEUVRE DES TRACTS — Suite

231. *Doit-on tolérer la propagande communiste ?*
Abbé Camille Poisson
232. *Une Université catholique au Japon.*
R. P. Hugo Lasalle, S. J.
233. *Le Front unique, piège communiste.*
Entente internationale anticommuniste
234. *The Bogey of Fascism in Quebec. The Quebec « Padlock Law ».*
H. F. Quinn et G. A. Coughlin, K. C.
235. *Vœux du premier Congrès de tempérance.*
E. S. P.
236. *Doit-on laisser les enfants entrer au cinéma.*
Comité des Œuvres catholiques
237. *Guerre au blasphème, vengeance de Satan !*
Abbé Georges Panneton
238. *Le Jour du Seigneur.* E. S. P.
239. *Pie XI et le Canada.* E. S. P.
240. *St. Sainteté Pie XII* E. S. P.
242. *Que pensent les maîtres de l'U. R. S. S. ?*
S. E. P. E. S.
243. *La Soumission de « l'Action française ».*
E. S. P.
244. *Les Canadiens français et le Nouvel Ontario.*
Dr Raoul Hurtubise
245. *Une élite dans l'industrie.* Abbé B. Gingras
246. *Lettre encyclique « Sertum Laetitiae ».*
S. S. Pie XII
247. *La Vierge en Nouvelle-France — II.*
P. Charles Dubé, S. J.
248. *Allocutions de Noël.* S. S. Pie XII
249. *La Nouvelle Tactique du Komintern.*
Entente internationale
250. *La Science, la Foi, la Vision.* S. S. Pie XII
251. *L'Histoire du Canada commence-t-elle en 1760 ?*
G.-E. Marquis
252. *Mgr Adélard Langevin, O. M. I.*
Abbé Léonide Primeau
253. *Les Missions de la Compagnie de Jésus.* S. J.
254. *Aux jeunes mariés — I.* S. S. Pie XII
255. *La Franc-Maçonnerie.*
Chanoine Georges Panneton
256. *IV^e Centenaire de la Compagnie de Jésus.*
S. S. Pie XII
257. *Préparation à la vie de famille.*
Mme Françoise Gaudet-Smet
258. *L'Action catholique.* S. S. Pie XII
259. *Messages.* Maréchal Pétain
260. *Les Martyrs jésuites.*
R. P. Archambault, S. J.
261. *La puissance de la presse et sa mission.*
Mgr Philippe Perrier
262. *L'Action catholique féminine.* S. S. Pie XII
263. *La Nouvelle Loi des liqueurs.* E. S. P.
264. *Aux jeunes mariés — II.* S. S. Pie XII
265. *Trois regards sur Haïti.* Abbé B. Gingras
266. *Jésuites.* E. S. P.
267. *Y a-t-il une spiritualité d'Action catholique ?*
Mgr Guerry
268. *Directives d'Action catholique.* S. S. Pie XII
269. *Montréal, ville inconnue.* Pierre Angers, S. J.
270. *Dévotion à la sainte Famille.*
R. P. Archambault, S. J.
271. *Ville-Marie.* Abbé Lionel Groulx et
Mgr Olivier Maurault, P. S. S.
272. *Aux nouveaux époux.* S. S. Pie XII
273. *Nous maintiendrons.* Antoine Rivard, C. R.
274. *Le Couvre-Feu.* R. P. Archambault, S. J.
275. *La Nativité de la Sainte-Vierge d'Hochelaga.*
Abbé Henri Deslongchamps
276. *L'Aide à la Russie et la propagande communiste.*
E. S. P.
277. *La Retraite fermée et la paix sociale.*
A.-H. Tremblay
278. *La Question sociale.* Episcopat anglais
279. *Les Internationales.* C.-E. Campeau
280. *La Prière pour les prêtres.* Marc Ramus, S. J.
281. *Les Carrières — IX.*
Abbé L. Desmarais et R.-O. de Carufel
282. *Si les femmes voulaient...*
R. P. Georges Desjardins, S. J.
283. *Le T. R. P. Wladimir Ledochowski.*
R. P. Joseph Ledit, S. J.
284. *Le Komintern.* E. S. P.
285. *Dieu et son Eglise.* R. P. P. Harvey, S. J.
286. *Le Français en Acadie.*
S. Exc. Mgr Robichaud
287. *Les Témoins de Jéhovah.* Joseph Ledit, S. J.
288. *L'Œuvre des Vocations.*
R. P. Archambault, S. J.
289. *Le Blasphème (Lettre pastorale et Mandement).*
S. Em. le cardinal Villeneuve
290. *La Russie soviétique.* Max Eastman
291. *Mission des Universités.* Lord Halifax et
Oscar Halecki
292. *La Pologne héroïque et martyre.* E. S. P.
293. *La guerre germano-soviétique et la question du bolchévisme.* E. I. A.
294. *Mère Marie-du-Saint-Esprit.*
Abbé Clovis Rondeau, P. M. E.
295. *La Révolution nationale.* Oliveira Salazar
296. *Nos devoirs envers le Pape.*
R. P. Bonaventure Péloquin, O. F. M.
297. *L'Attaque des Soviets contre le Vatican.*
Mgr Fulton Sheen
298. *La Délinquance juvénile et la guerre.*
R. P. Valère Massicotte, O. F. M.
299. *Un programme de prophylaxie.*
Paul Gemahling
300. *Le Centenaire des Soeurs Grises.*
Abbé Léonide Primeau
301. *Pourquoi voter - Comment voter.* E. S. P.
302. *Russie et communisme.* E. S. P.
303. *La Terre qui naît.* Alexandre Dugré, S. J.
304. *Le foyer familial et la responsabilité des parents.* J.-Omer Asselin

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

Prix: 10 sous l'unité franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille, port en plus.
Conditions d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal